

Vision 2035 fête – 50 numéros, 425 contributeurs



Depuis 14 ans, Vision 2035 est synonyme de journalisme local indépendant, bilingue et engagé, avec une rédaction ouverte. Jusqu'à aujourd'hui, ce sont 425 auteurs*, illustrateurs* et photographes* qui ont collaboré aux 4 éditions annuelles. Ce week-end, la 50e édition de Vision 2035 a été présentée et célébrée lors du salon du livre edICIon de Bienne, à la Maison Farel.

« Le fait que le journal Vision 2035, journal alternatif, indépendant, pour la transition, ait pu paraître sans interruption pendant 14 ans tient presque du miracle », écrit le comité de l'association du même nom dans le numéro anniversaire qui vient de paraître. Cela signale ainsi à quel point cette publication est proche de la limite financière et avec quel engagement bénévole elle est produite depuis son lancement en 2010 – sans soutien public, sans contributions régulières de fondations ou d'associations, sans donations privées déterminantes. Ce sont les recettes des abonnements – actuellement 500 – et des annonces qui financent l'impression, ainsi que les honoraires symboliques du comité de rédaction.

Vision 2035 est né en 2010 d'une série de manifestations sur les thèmes de l'écologie, de l'économie et de la politique. Depuis, il s'est développé en un média indépendant qui s'engage aujourd'hui encore pour un développement urbain durable et social, pour la diversité culturelle et l'approvisionnement alimentaire local.

A l'occasion de ce jubilé, le comité de rédaction du journal, nous en fait découvrir les coulisses. Le numéro 50, avec ses 50 couvertures sur la page de titre, donne un aperçu du noyau de la rédaction, de sa méthode de travail participative et de l'évolution du journal au fil des ans. Les plus de 400 personnes qui y ont contribué jusqu'à aujourd'hui sont mises à l'honneur dans une liste de noms de 30 pages. Des journalistes, des lecteurs, des politiciens et d'autres représentants du grand réseau de Vision 2035 donnent leur avis sur le journal, écrivent ce qu'ils apprécient, mais s'expriment également de manière critique et formulent des propositions pour l'avenir.

Il est significatif que dans ce numéro également, le regard se porte bien au-delà de la périphérie de la ville. Un reportage sur la culture du cacao à petite échelle en Colombie montre ce que Vision 2035 a toujours fait au fil des ans : observer les évolutions mondiales, qu'elles soient politiques, écologiques, sociales ou économiques, et les mettre en relation avec notre quotidien ici à Bienne et dans les environs. De manière générale, Vision 2035 met l'accent sur un journalisme orienté vers les solutions, afin de ne pas laisser les lecteurs perplexes face aux problèmes abordés, mais de les encourager à discuter et à agir.

Vision 2035 contribue à la diversité médiatique locale, aux côtés des quotidiens Bieler Tagblatt et Journal du Jura, de l'hebdomadaire Biel Bienne et des chaînes de radio et de télévision bilingues Canal 3 et Telebielingue. Elle passe toutefois tout d'abord de VISI-ON à -OFF et annule la prochaine édition afin de permettre à son noyau rédactionnel,

qui travaille sans relâche et parfois à bout de souffle, de souffler un peu.



Andreas Bachmann (Grafiker und Vorstand), und Karin Rudin Walker und Nadine Bourban (Vorstand) an der Bieler Büchermesse edICion 2024.

s'abonner à Vision 2035

Cliquez ici pour accéder au formulaire de commande en ligne. Un abonnement à Vision 2035 est également un beau cadeau durable qui permet au bénéficiaire de recevoir quatre fois par an des lectures passionnantes dans sa boîte aux lettres.

Lire Vision 2035, c'est déjà faire la révolution



Devinette : quel est le point commun entre le groupe de hard rock AC/DC et notre Parlement fédéral ? Réponse : tous les deux nous emmènent allègrement sur leur autoroute vers l'enfer...

« *I'm on the highway to hell* » chante la voix éraillée de Bon Scott, tandis qu'Angus Young, en culotte courte et béret, sautille d'un côté à l'autre de la scène en grattant frénétiquement sa guitare.

Mais si la chanson du groupe australien qui chante l'ivresse

de la liberté rebelle me donne envie de me trémousser sur leurs riffs endiablés, la politique de notre Parlement a tendance à me figer d'horreur. Bientôt dix ans que la Suisse s'est engagée, à Paris, à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et v'là-t-i' pas qu'on soumet au peuple suisse une proposition absurde : élargir des autoroutes ! C'est à se demander si la balance qui a servi à la pesée des intérêts est bien tarée. Ou si ce sont nos parlementaires qui le sont... D'un côté, les conditions de vie sur terre sont en péril à cause du réchauffement climatique et, de l'autre, des gens arrivent en retard au travail le matin parce que, je cite avec mon plus bel accent du Nord vaudois : « s'cusez moi, chef, ça bouchonnait monstre sur l'échangeur d'Écublens... »

Deux hypothèses : petit a) nos cher·es parlementaires sont à la merci des lobbies routiers (*Quoi, la politique suisse corrompue ? Mais non, voyons, vous n'y pensez pas !*) Ou alors, petit b) iels manquent cruellement d'imagination et d'espoir pour envisager un autre monde (remarquez au passage que ces deux options ne sont pas mutuellement exclusives...)

Et c'est là que vous intervenez, contributrices, lecteurs et illustratrices du journal Vision 2035, en montrant comment le changement est à l'œuvre en de nombreux endroits, en nous faisant rêver d'un monde joyeux, juste, résilient et durable. Parce que si nos dirigeants politiques pensent qu'il n'y a pas d'autre option que la fuite en avant ou le retour en arrière, il faut leur proposer une troisième voie (mais pas une troisième voie d'autoroute, hein !)

Selon Joanna Macy, militante écologiste et spécialiste de l'écologie profonde et de l'écopsychologie, le Grand changement de cap (*Great turning*) dont le monde a tant besoin s'appuie entre autres sur le développement des alternatives au système thermo-industriel à l'œuvre. Et Bienne ne manque pas d'exemples de manières plus durables de s'alimenter, se vêtir, se nourrir, comme le relate votre journal depuis 14 ans.

Cyril Dion, de son côté, nous dit dans sa « Lutte enchantée », une chronique sur France Inter, qu'il nous faut « faire l'expérience du changement », savourer le plaisir d'un air pur, d'une nourriture saine et savoureuse, de déplacements à pied ou à vélo dans des villes apaisées, pour avoir envie d'abandonner nos habitudes et notre confort destructeurs. En tant que porte-voix de la Transition, le journal Vision 2035 rend justement visible les bourgeons prometteurs du monde à venir, nous permet de découvrir, de sentir et goûter, près de chez nous, les prémisses d'un monde post-croissance.

Enfin, Richard Buckminster Fuller, architecte et inventeur américain, disait qu'on ne change pas les choses en luttant contre la réalité existante, mais en construisant un nouveau modèle qui rend l'existant obsolète.

Et vous, comme des milliers de Suissesses et Suisses qui se mobilisent, vous qui imaginez, construisez et racontez un monde meilleur, vous avez certainement contribué à contredire le Parlement et incité le peuple souverain à refuser l'élargissement des autoroutes. Je vous le disais, lire et contribuer au journal Vision 2035, c'est *déjà* faire la révolution.

Texte et illustration:

Martin Gunn dit parfois en riant que « la musique, c'était mieux avant » (et donc il écoute AC/DC). Mais pour le reste, il espère que « ça sera mieux après ». Après, quoi ? La révolution ? Oui. Et elle a déjà commencé..

Vision 2035, comment donc, 50

numéros ?



Un petit retour en arrière et quelques pas en avant sur les 50 numéros de Vision 2035 et ses effets sur la ville.

Après 50 numéro, il est peut-être bon de se pencher sur la multitude d'articles, d'auteur.trices, d'idées, de projets, de dessins, de photos, qui font mémoire de Bienne et de ses chevaliers blancs, pourfendeurs de pétrole, de voitures et de pillages de la planète.

Les débuts

La première édition du journal date de 2010, il naît de l'idée et du rêve de quelques personnes. Conjointement, et dès 2010, d'autres projets citoyens se mettent en place à Bienne, s'articulant autour des questions environnementales et sociales, tels que l'agriculture contractuelle, la cantine mobile, la ville en transition, etc. Le journal se veut d'être un soutien et une caisse de résonance pour ces projets. Ainsi à ses débuts, il marche sur deux pieds, celui d'être une source d'information sur les projets et activités sociales et environnementales à Bienne et celui de les soutenir, ainsi les collectifs qui les portent. Les thématiques abordées dans le journal sont avant tout celles de l'alimentation et de l'agriculture, (Vision 2035 est un repaire de gourmand.es), de l'énergie, de la mobilité, de l'économie circulaire. Avec en plus un agenda bien fourni des manifestations organisées à Bienne.

Mais on ne peut pas faire vivre un journal à long terme avec

ces seules perspectives. Et très vite les thématiques et les auteurs et autrices des articles se diversifient : on informe sur les projets environnementaux menés dans d'autres villes, à l'étranger, sur les mouvements sociaux, sur les questions de biodiversité ou de valeurs entre autres. Cette diversification est aussi due en partie à celle des auteur.trices des articles.

Le monde et la Suisse...

Pour comprendre l'évolution du journal, penchons-nous rapidement sur les événements principaux dans le monde et en Suisse, durant cette période. En 2011, c'est Fukushima, avec une énorme manifestation en Suisse contre l'énergie nucléaire, les « indignés » occupent les places dans de nombreuses villes européennes et américaines et expérimentent une autre manière de fonctionner ensemble, la jeunesse remet en question la concentration des richesses, les révolutions en Afrique du Nord prennent de l'ampleur, l'accord de Paris sur le climat en 2017 met au centre des réflexions la protection de la vie et Greta Thunberg apparaît...

En Suisse, en 2017 le pays décide de sortir du nucléaire, en 2018 les mouvements de jeunes pour le climat font irruption dans le panorama politique, en 2019 la grève des femmes met un demi-million de femmes dans la rue, le mouvement anti-raciste Black Lives Matter s'organise, les questions de genre et LGBTQ+ prennent de l'ampleur. Les questions autour du climat sont enfin prises au sérieux par les autorités politiques. Début 2020, c'est la pandémie qui met un arrêt à cette ébullition.

2035 entreprend un tournant

Comment Vision 2035 répercute-t-il ces événements dans ses colonnes? D'abord en français et en allemand et ensuite en faisant souvent un pas de côté. En effet depuis 2016, chaque numéro du journal s'articule autour d'une thématique, celle-ci

souvent en lien avec une certaine actualité. Cette thématique permet d'élargir la compréhension et l'approfondissement du sujet traité. Par exemple, autour du thème de l'habitat, on publie des articles sur les coopératives, leur histoire à Bienne, l'habitat assisté, la colocation, l'habitat de demain, la communauté d'habitation, etc. Ou sur le thème de l'eau, les sources à Bienne, la situation des glaciers, l'eau et la DDC ou Nestlé, l'eau au Brésil, la question des sols et de l'eau, les systèmes d'assainissement de l'eau à Bienne, et même les poissons. Ainsi, sans coller à l'actualité, le journal tente d'apporter des éléments de différenciation, d'ouvrir vers d'autres aspects, d'élargir les thèmes. Et ceci est possible grâce aux multiples auteur.trices et contributeur.trices qui se rassemblent autour du journal ou qui participent aux réunions élargies du comité de rédaction. Bienne est visiblement riche en spécialistes en tous genres.

Et la politique?

Dès 2016 environs, le journal devient aussi plus attentif à ce qui se passe dans les sphères institutionnelles, en particulier à Bienne et tente de rapporter sur la politique des autorités et de l'administration, avec des interviews de responsables politiques ou d'élus ou des prises de position sur les thèmes politiques. En outre et en parallèle, il met ses colonnes à disposition des opposants de projets tels que l'autoroute de contournement ou AggloLac, il se fait un clair défenseur des transports publics, contre le transport individuel motorisé.

Il est difficile de connaître la portée du journal sur la politique biennoise et le développement de la ville. Néanmoins, on peut constater que Vision 2035 est devenu le principal porte-parole de tous ceux et celles qui s'engagent pour une ville durable, inclusive, pour une politique écologique, pour la protection de la biodiversité... et pour le bonheur! Et il a certainement contribué à augmenter la sensibilité de la population à ces valeurs.

Et maintenant?

Et après 50 numéros, comment continuer ? Faut-il changer ? Quoi ? Et pourquoi? Et que garder absolument? Quels sont les enjeux actuels? C'est à ces questions que nous devons répondre dans les prochains mois.

Mais d'abord que garder et cultiver? De mon point de vue, le bilinguisme, la multiplicité des différentes personnes qui animent le journal, un thème par numéro, une orientation clairement environnementale, sociale et inclusive.

Et que changer? Étoffer le comité de rédaction, en particulier avec des francophones, augmenter les ressources financières et mettre en place des règles permettant un fonctionnement aussi durable que possible mais aussi souple que nécessaire pour la pérennité du journal. Et aussi affirmer davantage la ligne éditoriale du journal et sa place incontournable dans le paysage biennois et régional. Même au prix de controverses ou de polémiques!

Texte:

Claire Magnin, membre du comité de rédaction.

photo:

Karin Rudin Walker

Le comité de rédaction de gauche à droite: Janosch Szabo, Claire Magnin, Pascou Mülchi, Trice Wanner (caché) et Andreas Bachmann.

Der ORT, une ruche à

sauvegarder !



Depuis bientôt 4 ans, les Biennois et les Biennoises ont un lieu de rencontre, de créativité, de convivialité pour enrichir leurs actions, leurs réflexions, leurs contacts et s'encourager mutuellement. Un appel pour que ce projet puisse poursuivre sa route !

Imagine que le lieu de rencontre de ce projet unique disparaisse. Entrons dans la ruche Der ORT. Ici les abeilles sont des personnes de tous âges, des habituées ou juste de passage, un graphiste, une gestionnaire de projets et un photographe, installés durablement, des organisations qui tiennent leur réunion hebdomadaire ou préparent une exposition ou un événement, un groupe de jeunes qui discutent en anglais ou encore une famille cliente du LeihbaràObjets. Der ORT permet de s'activer avec ardeur avec les autres abeilles.

Focus sur la durabilité. À Bienne, Der ORT est le point de convergence pour la transition écologique. Il offre bien plus que des places de travail partagées pour quelques heures ou quelques mois, le Wi-Fi et des espaces de réunion. Depuis sa fondation en septembre 2020, Der ORT est le lieu de rencontre des personnes porteuses de projets sociaux et environnementaux.

L'unicité du Der ORT. Ce qui le rend unique, c'est d'être un lieu de rencontre physique et de mobilisation des personnes

qui se dédie à la transition écologique. Et c'est aussi une pépinière d'idées soignée par Christine Walser, son initiatrice et directrice, dont la passion est de mettre les gens en relation, les projets sociaux et écologiques en réseau et d'organiser des événements de sensibilisation. Der ORT a acquis de nombreux usagers fidèles et est aussi très apprécié par les personnes de passage (actuellement environ 250 particuliers, associations, startups, etc.).

Une génératrice de projets. Christine Walser a toujours été une visionnaire. Elle vit à Bienne depuis 12 ans et a déjà mis en œuvre de nombreuses idées (par exemple, l'association Espaces Rêves). Pour qu'elle ne se sente pas écrasée ou paralysée par les crises sociales et écologiques imminentes, elle a eu le besoin d'agir concrètement : « Der ORT offre le terreau et la connexion à une communauté pour réaliser ses projets et ses visions. »

La situation actuelle. À la Rue du Marché 34, idéalement située, Der ORT dispose aujourd'hui d'environ 300m². Les locaux sont baignés de lumière et accueillants, avec une cuisine, des installations sanitaires et une cave. Il offre en outre la possibilité d'organiser de petites expositions et d'accueillir jusqu'à 70 personnes. Malheureusement, Der ORT n'est pas accessible en fauteuil roulant et il n'y a pas de salle de réunion fermée. Les coûts élevés de loyer et de charges à porter par Der ORT, géré comme une entreprise individuelle par Christine Walser, rendent le déménagement inévitable au 30 septembre 2024. À partir du 1er octobre, ce sera l'association éponyme qui assumera la responsabilité financière du Der ORT, où qu'il soit situé, et en confiera la direction à Christine Walser.

La recherche de nouveaux locaux. Les efforts se concentrent sur la recherche d'un nouvel emplacement, disponible immédiatement et sans grands travaux, à un loyer modeste. La possibilité d'avoir une salle de réunion fermée est également souhaitée. Selon un sondage auprès des personnes utilisatrices

et intéressées, les critères principaux sont un emplacement central, le maintien de conditions de loyer avantageuses et l'accessibilité en transports publics. Le (nouvel) Der ORT doit continuer à servir de point de contact et de partenaire de réseautage dans les domaines social, écologique et culturel pour Bienne et ses environs. Il est également souhaité que Christine Walser reste impliquée.

La contribution à la transition écologique. Der ORT, avec ses événements et ses actions de sensibilisation, a non seulement gagné une reconnaissance locale, mais a également renforcé la conscience de la transition écologique dans toute la région. En plus des nombreux événements réalisés par le passé, citons celui en cours actuellement : « Slow Your Style » – exposition, échanges et film sur l'impact CO2 de l'industrie de l'habillement, avec des ateliers de couture « Street Stitching » et « Couture-Upcycling » pour enfants.

Appel au soutien. Il est vital d'assurer la continuité du projet sans interruption, afin que Der ORT ne perde pas ses usagers actuels. Il est prévu que le 30 septembre 2024 sera le dernier jour à la Rue du Marché 34. La recherche de nouveaux locaux est d'une urgence absolue ! En collaboration avec Christine Walser, le comité de l'association demande votre soutien. Toute personne connaissant un objet approprié est priée de se manifester (verein@der-ort.ch). Toute autre forme de soutien est également bienvenue.

Mot de la fin. Der ORT a besoin de locaux physiques ! Der ORT est LE lieu de rencontre des personnes qui se mobilisent pour un avenir plus écologique. Der ORT doit pouvoir continuer de soutenir des initiatives pour faire grandir les groupes actifs à Bienne et dans les environs et d'offrir des espaces de réunion, du matériel et des services à des prix raisonnables.

L'association souhaite que les autorités reconnaissent la valeur du projet et soutiennent la recherche de nouveaux locaux. Afin que Der ORT puisse continuer à avoir un impact

positif sur notre ville et ses habitants.

Texte :

Pierrette Froidevaux, au nom du comité de l'association et de Christine Walser

Photo :

Andreas Bachmann

Un exemple inspirant : le budget participatif de la Ville de Lausanne



Un numéro sur le développement urbain se doit d'intégrer la question de la participation des habitants à ce développement, que les moyens et la forme de cette participation soient réfléchis, afin qu'elle ne devienne pas une opération alibi. L'exemple de la ville de Lausanne peut inspirer, sous la direction du service quartiers, jeunesse et familles, Julie Erard, cheffe de projet budget participatif, a bien voulu répondre à nos questions.

La Ville de Lausanne a instauré en 2019 un dispositif de budget participatif. Concrètement qu'est-ce que cela signifie? Un budget annuel de CHF 200'000 a été alloué pour financer des

projets participatifs. En 2023 une trentaine de projets ont été présentés, 20 ont été retenus et soumis au vote de la population lausannoise, et 13 sont sortis lauréats... En 2023, parmi les 13 projets lauréats, il y a eu par exemple, un guide de la ville gratuit conçu par les habitants eux-mêmes, un terrain de Pétanque aux Echelettes ou la création d'une journée culturelle pour les enfants.

Mais pour reprendre par le début, selon Mme J. Erard, tout dispositif de budget participatif exige un cadre, afin que les possibilités comme les contraintes légales soient clairement définies. Cette étape évite les déceptions ou les aspirations irréalistes. Mais on peut rêver, entre ce qui est idéal et ce qui n'est pas possible il y a un espace à occuper...

Ensuite, le but d'un processus participatif est d'encourager les habitants de la ville ou d'un quartier à exprimer leurs besoins, à formuler des propositions et à renforcer leur pouvoir d'agir. Ce dispositif permet ainsi de rapprocher l'administration du citoyen, et la cheffe de projet s'en réjouit : « on constate un décloisonnement entre les services administratifs, la police, les services juridiques, les services techniques, etc. qui doivent communiquer entre eux pour chaque projet présenté. On constate également un rapprochement entre les citoyens et l'administration et vice et versa et un plus grand respect de la part de l'administration pour l'engagement de citoyens qui ont travaillé sur un projet. »

L'information sur le dispositif du budget participatif est le nerf de la guerre, s'assurer que chacun et chacune non seulement ait pris connaissance de son existence, mais également que l'information soit précise, exacte, compréhensible et motivante ! Ainsi, les contacts et les relais dans les quartiers ont été mis à contribution. Tout au début du projet, la ville de Lausanne a entamé une collaboration avec une association spécialisée. Pour diffuser l'information, les maisons de quartier ont été sollicitées et

cerise sur le gâteau: « ... nous avons institués les « ambassadeurs de quartier » formés des jeunes, que nous avons rétribués et qui ont fait la promotion du budget participatif dans les rues ».

Pour que le dispositif fonctionne et renforce la participation citoyenne, et surtout celle des couches sociales défavorisées, il est important d'offrir un soutien aux personnes et aux groupes. Quel soutien ? Les premières années, comme nous l'explique Mme Erard, nous avons mis sur pied des permanences d'accompagnement, dont le but était d'une part de soutenir les personnes dans leurs projets et d'autre part de faire la promotion du dispositif. Actuellement ce sont les centres de quartiers qui offrent de l'aide, par exemple pour élaborer un budget, mettre par écrit le projet, et enfin nous de petites formations en gestion de projet sont offertes. La plateforme participative de la Ville permet de retrouver toutes les informations nécessaires (www.participer.lausanne.ch).

Quel est le processus de décision lorsqu'un groupe d'habitant propose un projet ?

D'abord il y a chaque année une date limite pour déposer les projets. Puis ils sont examinés par le service du budget participatif qui procède à un premier tri et contrôle le respect des critères fixés. Ensuite chaque projet est envoyé aux différents services potentiellement concernés : police, pompiers, mobilité, parcs et domaines, espaces publics, etc. Ceux-ci font une analyse de la faisabilité technique, juridique et financière et peuvent rencontrer les promoteurs du projet pour d'éventuels réajustements. Et, en dernier lieu, la population lausannoise a le dernier mot ? En effet et Madame Erard précise bien la marche à suivre : « Depuis 2022 les projets retenus sont envoyés à tous les habitants de Lausanne, quel que soit leur statut, leur permis, leur âge, avec un bulletin de vote et une lettre du conseiller municipal ou de la conseillère municipale responsable du domaine. Chaque habitant doit voter pour trois d'entre eux, pour ainsi assurer

une juste répartition des votes. Les projets qui récoltent le maximum de voix seront réalisés jusqu'à concurrence de CHF 200'000 à disposition. Cette manière de faire a permis une meilleure participation au vote ».

Et quels sont les moyens financiers à disposition ?

Le coût de chaque projet ne doit pas dépasser la somme de CHF 20'000. Ce sont chaque année environ 20 projets qui sont retenus, et environ 10 d'entre eux seront réalisés. Le coût global se monte à CHF 300'000, plus les salaires des employé.es.

Quels effets a eu cette politique ?

Elle a permis de mieux sentir les tendances, les projets reflètent aussi les préoccupations de la population ce que l'administration ne peut pas toujours pressentir. Un bilan de 6 ans d'activité autour des projets participatifs a été fait par une entreprise externe. Le constat entre autres est que « le budget participatif peut être considéré comme un succès, tant au niveau du nombre de sujets proposés, qu'en termes de vote. ... les thématiques portent majoritairement sur le renforcement du lien social et l'environnement... Il a en outre permis l'émergence de nouveaux acteurs locaux... ». *Le dispositif tel qui est organisé permet aussi de rapprocher administration et administrés.

Et à Bienne ?

A Bienne, moult groupement, associations ou individus participent à leur manière à la vie de la cité, les derniers en date étant le Quai du Bas 30, IG Räume für Träume, l'Amicale, etc. Le 21 mars 2024, les Vert.e.s Biel-Bienne ont déposé une motion pour des mesures favorisant la participation de la population à la vie publique biennoise dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 6 du nouveau règlement de la ville. Cependant il serait judicieux, lors du débat sur cette motion, de proposer concrètement la mise en place d'un

dispositif de budget participatif, qui donnerait, comme à Lausanne, l'opportunité aux habitants des quartiers de développer leurs propres projets qui répondent à leurs besoins.

Guide pratique

La Ville de Lausanne est en train de développer un guide pratique, à destination des collectivités publiques. Ce guide sera un retour d'expérience du modèle lausannois de budget participatif, construit de manière participative avec d'autres Villes suisses. La sortie est prévue pour cet automne.

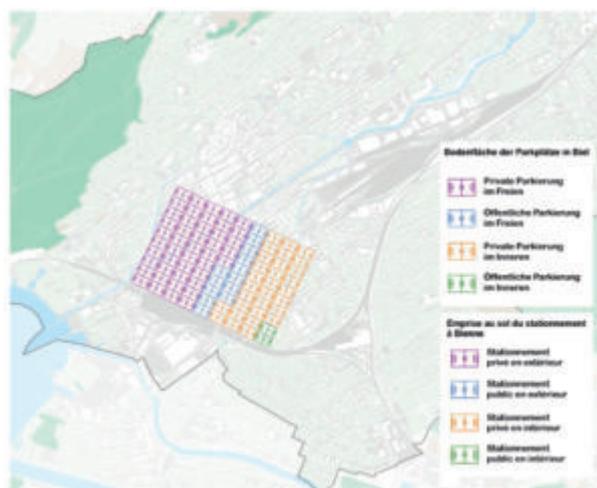
Références

Le budget participatif dans la ville de Lausanne – Rapport final d'évaluation du projet pilote 2019-2021 Marine Benli-Trichet & Daniel Kübler Zentrum für Demokratie Aarau

Texte :

Claire Magnin, comité de rédaction

La ville apaisée



La gazette de l'avenir – un journal de 2030 ! – nous montre ce

à quoi pourrait ressembler la Bienne du futur : une ville calme, verdoyante et accueillante.

« Vous entendez ? C'est le chant de la tourterelle des bois, une espèce d'oiseaux qui avait pratiquement disparu en 2024. Grâce à l'immense travail effectué dans la cité ces dernières années, de nombreuses espèce végétales et animales menacées ont reconquis la ville ». Le témoignage de la cheffe du département de l'urbanisme de la ville de Bienne donne le sourire. Elle explique comment, en quelques années, la ville a opéré une transformation radicale des espaces fonciers en faveur du bien-être, ce qu'on appelle « apaisement urbain », dans le jargon.

« Nos objectifs étaient multiples, détaille la responsable de l'urbanisme de la ville: augmenter la sécurité des piéton·nes et des cyclistes, réduire les nuisances sonores liées au trafic, améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effets de serre et autres polluants atmosphériques, reconquérir l'espace public accaparé par les TIM, augmenter la convivialité et l'attractivité du centre-ville et, aussi, relocaliser l'économie. Et tout ça en quelques année ! Vous n'imaginez pas le boulot. Mais le jeu en valait la chandelle. Regardez autour de vous ; c'est pas beau ? »

En effet, il fait bon vivre à Bienne. Les voitures ont totalement disparu du centre ville, qui fait la part belle aux piéton·nes. En dehors du quartier-centre, les cyclistes circulent sur de larges voies, séparées des bus qui quadrillent la ville. À pied, à vélo ou en transports publics, se déplacer en ville est rapide et facile.

« Nous nous sommes inspiré·es d'autres villes européennes qui ont franchi le pas avant nous, comme Pontevedra, en Espagne. En 2024, nous avons complètement repensé la mobilité en ville en inversant l'ordre de priorité de ses utilisateurs et utilisatrices, en considérant leur vulnérabilité et leur impact. En tête de liste sont les plus vulnérables :

piéton·nes, enfants, personnes âgées et à mobilité réduite. Viennent ensuite les cyclistes, puis les transports publics, et enfin les voitures, qui, soi dit en passant, n'ont plus vraiment d'utilité dans le centre-ville. »

L'espace libéré par la voiture (on parle notamment de 52 000 places de parc extérieures à Bienne, soit une surface équivalente à 58 terrains de football !) a été en grande partie dé-bétonné et re-végétalisé. Dans cette « ville-forêt », la Suze a été scindée en plusieurs petits ruisseaux, bordés de végétation, qui s'écoulent à travers la ville. Martin-pêcheur, bergeronnette des ruisseaux et cincle plongeur pullulent le long de ces biotopes. Les étés les plus chauds, de nombreuses personnes se promènent les pieds dans l'eau, chaussures à la main, et les enfants s'émerveillent devant les poissons, les salamandres, grenouilles et autres espèces qui peuplent ces « trottoirs du GIEC », comme on les appelle ; une boutade en clin d'œil aux scientifiques qui nous annonçaient depuis des années les dangers du réchauffement climatique.

« Bienne est comme Amsterdam ou Copenhague, mais en mieux ! », taquine celle qui a dessiné les nouveaux plans de la ville. « Je me déplace tous les jours à vélo. Et si je me fais surprendre par la pluie, pas de problème : je suspends mon vélo à l'arrière d'un bus et je saute dedans. C'est tellement pratique ! »

Débarrassée de ses voitures et d'une bonne partie de ses surfaces bétonnées, la ville est devenue une oasis verte, adaptée au réchauffement climatique : les sols perméables absorbent les pluies torrentielles et les arbres offrent ombre et fraîcheur lors des étés caniculaires. Et, cerise sur le gâteau, la santé des habitant·es s'est nettement améliorée grâce à la mobilité active et la réduction de la pollution !

« Et dire que, en 2024, on pensait encore que « écologie » voulait dire mettre un moteur électrique dans un SUV ! Aujourd'hui, on cultive des légumes sur les anciennes places

de parc. Ça, c'est le progrès ! », résume notre interlocutrice avant de s'élanter sur sa petite reine.

1. ITIM: transports individuels motorisés (n.d.r)
2. Sources: <https://www.biel-bienne.ch/fr/bases-de-planification.html/2625h>

Texte:

Martin Gunn est un ex-cyclomessager et rêve d'une ville à la fois pratique, belle et accueillante, avec plus de verdure et moins de voitures.../à l'abri des calandres voraces des SUV.

Illustration:

© Ville de Bienne, mise à disposition

Parlons d'une ville inclusive

Bienne, ville bilingue et cosmopolite, est souvent citée en exemple pour sa diversité. Pourtant, une bonne partie de ses habitant·e·x·s n'ont pas de voix dans les décisions citoyennes. Comment Bienne peut-elle vraiment devenir inclusive et garantir une participation équitable pour toutes ses résident·e·x·s ? Explorons les défis et les solutions pour une véritable démocratie urbaine.

La gestion urbaine et la planification de la ville intègrent les concepts de « diversité » et « inclusivité », essentiels pour atteindre les objectifs de justice sociale et d'égalité. Ces concepts sont cruciaux pour rendre les structures physiques, sociales et économiques de la ville plus équitables et durables. La diversité signifie que la ville accueille des personnes de différentes origines ethniques, cultures, religions, groupes d'âge, genres, statuts socioéconomiques et autres différences. Les villes, tout au long de l'histoire,

ont embrassé la diversité grâce aux migrations, opportunités économiques et mouvements sociaux. Cette diversité enrichit la vie urbaine et permet d'intégrer différentes perspectives et expériences.

Par exemple, Bienne est une ville bilingue où l'on parle à la fois l'allemand et le français. En parcourant ses rues, on y entend également de nombreuses autres langues, ce qui enrichit la culture locale et les dynamiques de communication de la ville. De plus, la ville accueille une importante population étrangère. Selon les chiffres de 2023, sur les 57'389 habitant·e·x·s de Bienne, 19'828 sont des étranger·ère·x·s (Figure 1). Selon les statistiques municipales, 152 nationalités différentes cohabitent à Bienne.

La différence entre diversité et inclusivité

Cependant, la diversité ne garantit pas toujours l'inclusivité. **Une ville inclusive** ne se contente pas d'accueillir la diversité de ses habitant·e·x·s ; elle garantit également leur **participation** équitable à tous les aspects de la vie urbaine. Ce concept va au-delà de la simple coexistence des différences culturelles et sociales ; il vise à transformer les structures de pouvoir existantes pour permettre à toutes les résident·e·x·s, quels que soient leur origine, leur statut économique ou leurs besoins spécifiques, de participer pleinement aux processus décisionnels. Les théories des géographe·x·s et chercheur·euse·x·s en sciences humaines et sociales comme Doreen Massey¹ et le spécialiste de géographie politique et d'aménagement Edward Soja² soulignent l'importance de voir les espaces urbains comme des **lieux de justice spatiale**, où l'égalité d'accès et de participation est un droit fondamental.

Le cas de Bienne

Alors, où situer Bienne dans le cadre d'une ville inclusive que nous avons tenté de décrire ci-dessus ? Bienne est connue

comme une ville d'immigré·e·x·s en Suisse, où la diversité est élevée. Cependant, beaucoup reste à faire pour transformer cette diversité en une véritable inclusivité.

La ville doit mettre en place des mécanismes pour encourager la participation des résident·e·x·s, en particulier des groupes minoritaires, aux processus décisionnels. Des initiatives comme « L'initiative pour la démocratie »³ (cf. Vision2035 n°47) visent à augmenter la participation politique des immigré·e·x·s et des groupes minoritaires. Des projets comme la « City Card »⁴ (cf. «Ausweis für alle – Städte können das» p. 26) ou le règlement concernant la participation de la population à la vie politique (article 6 du nouveau règlement de la ville de Bienne)⁵ sont des pas dans la bonne direction pour créer une ville plus participative.

Les défis et les solutions

Malgré les efforts, la participation des habitant·e·x·s sans droit de vote à Bienne reste actuellement pratiquement inexistante. Les résident·e·x·s sans nationalité suisse ne peuvent pas influencer les décisions concernant leur ville. Pour une véritable participation, il ne suffit pas d'organiser des consultations ; ces personnes doivent être intégrées dans les mécanismes de prise de décision. Une ville inclusive doit rééquilibrer les dynamiques de pouvoir en faveur des groupes marginalisés.

La diversité ne suffit pas ; il faut une inclusion active de tous les groupes dans la vie sociale, économique et politique de la ville. Il est essentiel de garantir que les individus de différents horizons culturels et démographiques aient des opportunités égales et puissent participer aux processus décisionnels. Cela signifie intégrer une diversité de voix dans le dialogue sur l'avenir de la ville.

Il est crucial de développer de nouvelles formes de participation démocratique, où les habitant·e·x·s sans droit

de vote ont un droit de parole et de vote sur les questions locales. Cela nécessite une volonté politique et des changements législatifs pour faciliter cette participation, en reconnaissant que la santé d'une démocratie urbaine dépend de son inclusion de toutes ses habitant·e·x·s sans droit de vote.

En conclusion, pour que Bienne devienne une véritable ville inclusive, elle doit aller au-delà de la reconnaissance superficielle de la diversité et inclure activement tous les segments de la société dans la sphère politique et sociale. Cela passe par l'élargissement des droits de vote et de participation pour les habitant·e·x·s sans droit de vote, la création de plateformes de dialogue pour les communautés marginalisées et la mise en place de programmes éducatifs sur l'inclusivité. Cette démarche est essentielle pour la cohésion sociale et l'efficacité des politiques urbaines dans un monde globalisé et diversifié.

Sprachbrücke:

Biel, eine inklusive Stadt?

Die zweisprachige Stadt Biel wird oft als Beispiel für ihre Vielfalt genannt. Gleichzeitig kann ein grosser Teil ihrer Einwohner*innen nicht mitbestimmen, wenn es um ihre Stadt, ihr Quartier, ihre Strasse usw. geht. In diesem Artikel behandelt der Autor den Unterschied zwischen einer inklusiven und vielfältigen Stadt (Diversität heisst eben nicht automatisch Inklusion), führt den Begriff der «räumlichen Gerechtigkeit» (engl. spatial justice) ein und skizziert, wo Biel – trotz eines neuen Artikels im Stadtreglement, der ab 2025 in Kraft tritt – noch Handlungsbedarf hat. Konkret fordert er ein Stimmrecht für alle Einwohner*innen (Demokratie-Initiative) sowie die Schaffung von Plattformen für den Dialog für marginalisierte Gemeinschaften und Bildungsprogramme zum Thema Inklusion. (pm)

Glossar

la participation – die Teilhabe, die Beteiligung

des lieux de justice spatiale – Orte räumlicher Gerechtigkeit
 les habitant·e·x·s sans droit de vote – Bürger*innen ohne
 Stimmberechtigung
 en conclusion – abschliessend

		2020	2021	2022	2023
1 Stadtregister / 2 STATPOP 1 Registre Ville / 2 STATPOP	Bestand / État				
	Total ² (ständ. / perm.)	55'206	55'140	55'070	
	Total ¹ (ständ. und nicht ständ. / perm. et non perm.)	56'455	56'355	56'836	57'389
	Schweizer / Suisses ¹	37'394	37'406	37'465	37'561
	Ausländer / Étrangers ¹	19'061	18'949	19'371	19'828
	Schweizer / Suisses (in / en %) ¹	66.2%	66.4%	65.9%	65.4%
	Ausländer in % / Étrangers en % ¹	33.8%	33.6%	34.1%	34.6%
	Anz. Nationen / Nb. de nations ¹	151	151	154	152
	Wachstumsrate / Taux de progression ¹	-0.4%	-0.2%	0.9%	1.0%
	Verwaltungskreis / Arrondiss. admin. Biel/Bienne ²	102'425	103'148	103'847	

Figure 1: Données statistiques de la Ville de Bienne. Source :
 biel-bienne.ch

Texte :

Rüstü Demirkaya est doctorant en Sociologie urbaine à
 l'Université de Genève et journaliste. Il habite à Bienne.

Photo :

Mise à disposition.

Pour aller plus loin :

1. Doreen Massey – Massey, D. (1994). Space, Place, and Gender. Polity Press.
2. Edward Soja – Soja, E. (2010). Seeking Spatial Justice. University of Minnesota Press.
3. L'initiative pour la démocratie :
<https://democratie-initiative.ch/>
4. Le projet de la City Card :
<https://citycardbielbienne.ch/veranstaltungen-manifestations.html>
5. Nouveau règlement de la ville de Bienne, entrant en vigueur à partir du 1 janvier 2025 : https://biel-bienne.tlex.ch/app/fr/texts_of_law/1.0-1/versions/466

Quai du Bas 30, c'est parti !



Suite de la saga du quai du Bas 30 et quelques réflexions autour de la participation...

Dans le numéro 45 de Vision 2035, nous avons longuement commenté la lutte du collectif "l'équipe" pour obtenir une occupation temporaire de l'espace Bühler Areal pour des activités culturelles et sociales. La victoire de ce collectif, qui est devenu collectif « Quai du Bas » est à saluer. Il a obtenu du Canton, propriétaire de l'espace, la jouissance du lieu pour 15 ans, soit plus de 5000 m² et des bâtiments utilisables Excepté la maison de maître, qui reste en mains du canton et garde ainsi son caractère patrimonial qui regarde de haut le petit peuple...

Le collectif a immédiatement ouvert cet espace à tous ceux et celles qui ont un projet, des besoins, des envies et la liste est longue. Les assemblées générales sont bien fournies, la vie s'organise et les décisions sont prises collectivement et de manière consensuelle. C'est un exemple de participation qui montre qu'il est possible d'organiser les échanges, les idées, les projets différemment. Cela s'appelle de l'intelligence collective, toute une école !

Nous nous étions, dans l'article précité, étonnés du peu

d'intérêts et de curiosité que l'administration biennoise et ses autorités avaient montré pour ce projet et pour les perspectives qu'il pouvait offrir aux habitant-e-x-s et à la ville. Elles se sont réfugiées derrière l'illégalité de l'occupation pour justifier cette indifférence. Le Conseil de ville s'était lui, montré plus solidaire.

Une participation à géométrie variable ?

Les autorités et l'administration sont dans la promotion de la participation, antidote aux refus lors de votations populaires sur des grands projets, tels que le la place du Marché Neuf ou la Place de la Gare, (voir p...) . La participation devrait donc garantir le succès des projets du Conseil municipal ? N'est-ce pas une manière d'instrumentaliser ceux et celles qui ont donné leur avis et pris le temps d'y réfléchir ? Il y a à Bienne pléthore de « projets participatifs » culturels ou sociaux, initiés par des collectifs, des individus, regroupés ou non, mais qui ne sont pas institutionnalisés. Cette forme de participation est-elle considérée comme telle par les autorités et si oui comment est-elle soutenue ? En tout cas au Quai du Bas, la ville n'offre aucun soutien !

Texte :

Claire Magnin, comité de rédaction.

Photo :

Andreas Bachmann, Le terrain du Quai du Bas 30.

„L'arbre devient une priorité

absolue à nos yeux“



En ville, les restrictions sont nombreuses. Malgré tout, le service des espaces verts de la ville mise en priorité sur les arbres lorsqu'il s'agit de rendre Bienne plus verte. Rien n'est plus efficace à l'heure du changement climatique. Roger Racordon, responsable des infrastructures à la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement à Bienne, explique pourquoi, parle des plus grands défis et de l'importance de la recherche sur les arbres, et donne un aperçu des nombreuses heures et francs investis dans chaque arbre.

Quelle quantité de végétation serait utile à la ville de Bienne pour lutter contre le changement climatique ?

Le dérèglement climatique est une triste réalité dont les conséquences se font cruellement sentir depuis quelques temps déjà. Notre service l'observe depuis une dizaine d'années au vu des essences méditerranéennes qu'il est à présent possible de planter dans nos régions. La ville de Bienne a actuellement un climat apparenté à celui de la ville de Montpellier il y a 50 ans. Tous les spécialistes s'accordent sur le fait qu'une augmentation massive de végétation peu aider à en réduire les effets néfastes.

Qu'est-ce qui est entrepris dans ce sens ?

Avec son importante masse foliaire, l'arbre joue un rôle particulièrement important – réduction du rayonnement solaire, diminution de la température, augmentation du taux d'humidité par évapotranspiration du feuillage, fixation des poussières – et devient une priorité absolue à nos yeux. L'arbre est également une plante-hôte pour divers animaux (insectes, oiseaux, rongeurs) et végétaux (gui, mousses, lichens). En parallèle, le dégrappage des revêtements imperméables et leur aménagement soucieux d'une grande biodiversité – prairies maigres et fleuries, arbustes et plantes vivaces indigènes – tout comme la transformation d'espaces verts existants en milieux extensifs plus proches de la nature sont les compléments indispensables pour une mise en réseau à l'échelon urbain.

Combien de services municipaux et d'employés se consacrent pour davantage de végétation ?

Actuellement se sont environs 45 professionnelles, paysagistes, horticulteurs, arboristes et agriculteurs qui se soucient de l'entretien des espaces verts publics et des cimetières. La conduite et l'administration du service représente 6 à 7 personnes supplémentaires. On peut préciser qu'outre les travaux d'entretien des parcs et des promenades, des terrains de sports, des abords des écoles, des places de jeux et des milieux naturels protégés, de nombreux autres services sont impliqués dans la conception de nouveaux aménagements. Le Service des immeubles comme propriétaire des terrains en patrimoine financier, l'Urbanisme en charge de leur affectation, l'Office des bâtiments, le Génie civil et les Espaces verts pour les projets d'étude et de réalisation.

Quels sont les plus grands défis pour le service municipal des espaces verts ?

Le choix des végétaux les mieux adaptés au phénomène de

réchauffement et de sécheresse sont le challenge principal. S'y greffe la problématique des besoins en eau et un personnel très sollicité à tous égards. Le passage à un entretien différencié, voir extensif, fait apparaître une problématique presque inconnue auparavant, à savoir l'apparition et l'extension des plantes envahissantes, dites néophytes invasifs. La lutte, exclusivement manuelle, représente un défi de taille presque insurmontable en termes de personnel et de moyens.

La constante augmentation des surfaces vertes en relations avec les projets en cours nécessite un entretien à long terme par des professionnels de la branche verte, ce qui est trop souvent sous-estimé par le quidam. Les aménagements naturels nécessitent observations et interventions ponctuelles réparties sur l'ensemble de l'année qui ne sont pas à négliger, puisque au moins aussi conséquentes, voir supérieures à celles d'un aménagement dit « classique ». Avec les conséquences financières et le personnel supplémentaire qui en résultent.

Combien d'arbres sont plantés chaque année à Bienne ?

Environ 60-70 arbres existants sont remplacés chaque année en raison de leur état sanitaire ou pour des raisons de sécurité. Le cadastre des arbres situé sur le domaine public, établis il y a 5 ans, est d'environ 8500 exemplaires. A ces chiffres, on peut déduire qu'en moyenne, un arbre en ville de Bienne à une espérance de vie d'une centaine d'année. S'y rajoute annuellement 50 à 60 nouveaux emplacements suites aux aménagements réalisés.

Quel est le prix d'un arbre nouvellement planté ?

Son prix est fonction de l'espèce choisie (feuillu/résineux) de sa vitesse de croissance (lent/rapide), de son type de multiplication (semis, bouture, marcotte, drageon, greffage), de la grandeur désirée à la plantation, de sa provenance. On

peut convenir d'une moyenne de CHF 2'000.-/pce. S'y rajoute l'entretien, particulièrement intensif dans les premières années en place : contrôle des tuteurs et attaches, arrosage pendant 3-4 ans en périodes sèches, taille de formation annuelle durant 15-20 ans si situé en bordure de chaussée en vue d'assurer le gabarit d'espace libre nécessaires aux véhicules (bus, camions, caténaires, panneaux et feux de signalisation). Par la suite, l'entretien se limite à l'enlèvement du bois mort, à une taille d'allègement éventuelle, au maintien du gabarit selon son emplacement.

Des recherches sur les arbres sont-elles également effectuées ?

C'est selon nous un « élément-clé » pour la réussite d'une végétation luxuriante, saine et durable.

La connaissance des végétaux et de leur milieu naturel nous donne de nombreuses informations quant à leur capacité de s'intégrer, de se développer, de « survivre » dans un climat de plus en plus changeant, voire hostile. Notre service compte actuellement 4 collaborateurs affectés aux soins des arbres. Echanges, séminaires, essais et tests font partie de la formation continue des collaborateurs et responsables.

Que peuvent faire les habitants pour que l'environnement se porte mieux et comment ?

ou locataire, le particulier devient un « partenaire » déterminant pour la mise en réseau des espaces végétalisés en ville. Il est actif comme « aménagiste privé » soucieux de la biodiversité et du développement durable dans son jardin. Également à titre d'exemplarité, par son comportement dans l'espace public et sa participation et son engagement dans certains projets en cours, p.ex. lors de procédé participatif dans le cadre des projets de revalorisation des quais de la Suze au centre-ville et du réaménagement du centre-Mâche/rue Arthur-Villars.

Comment voyez-vous l'évolution de ces dix dernières années en matière de végétalisation à Bienne ?

Ces dernières années, on observe une réelle prise de conscience des phénomènes climatiques qui nous préoccupent de la part du public et au sein de l'administration. Concepts, projets, aménagements, entretiens ainsi qu'autorisations dans le cadre des permis de construire s'appuient sur les connaissances les plus récentes dans leur travail, avec des répercussions positives reconnues et appréciées par une grande majorité. On peut parler d'un véritable changement de paradigme qui a lieu actuellement.

Comment imaginez-vous Bienne dans les dix prochaines années et quel sont vos souhaits ?

Une coexistence, mieux une symbiose entre ses habitants et leurs divers besoins. Un lieu où il fait bon vivre et où la nature a son mot à dire et toute sa place.

Biodiversité en ville :

Dans le cadre de son plan d'action pour la biodiversité, la Ville de Bienne offre dix conseils gratuits par année. Inscription à l'adresse : environnement@biel-bienne.ch

plus d'information sur:

www.biel-bienne.ch/fr/details.html/29/news/3749/newsarchive/1

Deutsche Version

dieses Beitrags unter:

www.vision2035.ch/racordon

Interview :

Lara Mina Christ est née à Bienne et écrit depuis l'âge de 25 ans des textes journalistiques.

Photo :

Roger Racordon, responsable des infrastructures à la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement à

Bienne.

Clip Clip Tulipe : le collectif cyclo-féministe qui émancipe !

Le vélo a toujours été un allié de l'émancipation des femmes*, en permettant une liberté de mouvements accessible et économique. Pourtant, l'appropriation de la ville à vélo par les femmes* reste un défi à relever, notamment par manque de confiance dans leurs capacités physiques ou dans le trafic urbain. C'est l'objectif du nouveau collectif biennois Clip Clip Tulipe, basé sur des valeurs cyclo-féministes.

Les activités du collectif visent à rendre accessible la pratique du vélo et encourager l'empouvoirement** dans un contexte bienveillant et accueillant. L'apprentissage se fait en groupe, de façon horizontale et répond à différents besoins : apprendre à faire du vélo, prendre sa place sur la route, connaître ses capacités et limites, oser bivouaquer dehors ou encore se lancer des défis sportifs.

Pour être autonome à vélo et oser des déplacements plus lointains, quelques bases mécaniques sont importantes à acquérir. En ce sens, Clip Clip Tulipe propose depuis ce printemps des ateliers pour développer ses connaissances mécaniques en mixité choisie sans hommes cis, pour favoriser l'acquisition de compétences dans un milieu d'ordinaire majoritairement masculin . Des permanence hebdomadaires (en mixité et en mixité choisie) seront assurées dès que l'atelier vélo sera opérationnel, d'ici la fin de l'année, au Quai du bas 30.

Plus d'infos sur la page instagram du collectif

@clipclip_tulipe ou en s'inscrivant à la newsletter en écrivant à clipcliptulipe@etik.com.

**simplification éditoriale incluant toutex FLINTA (femmes, lesbiennes, intersexes, non-binaires, transgenres et agenres).*

***francisation du mot anglais empowerment, évoquant l'autonomisation, l'émancipation et la capacité d'agir.*

Elsa Tominez et Sarah Waeber pour Clip Clip Tulipe